Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

20 MARS 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18020

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

La liste « Vallée d'Aoste » a lancé la campagne électorale

EDITORIAL

A propos des élections politiques…

Guido Cesal

Les circonstances politiques de cette dernière semaine qui méritent un minimum d'attention sont au nombre de deux. Nous avons entendu, avec surprise, la déclaration du candidat au Sénat de la République pour la coalition de la droite, Monsieur Cleto Benin. Il a affirmé que l'Union Valdôtaine, parti de référence en Vallée d'Aoste, ne lui a jamais fait de propositions le sollicitant à entrer en politique par son intermédiaire, malgré ses évidents succès en tant qu'entrepreneur touristique. Je ne mets pas en doute les qualités de chef d'entreprise dudit personnage, ni ses capacités dans le domaine du tourisme, mais je voudrais lui rappeler que le Mouvement politique de l'Union Valdôtaine n'est pas une équipe de football qui commercialise des joueurs, selon les nécessités du moment. Il s'agit au contraire d'un organisme dont l'appartenance n'est pas due aux contingences mais à une adhésion totale aux principes et aux valeurs qui en font, comme il l'a déclaré, le point de repère incontournable de la politique valdôtaine. Si l'on croit dans ces principes et dans ces valeurs on peut alors décider, en toute tranquillité, et sans aucune pression, de devenir militant et de s'engager pour la cause commune. Si au contraire on estime que les qualités personnelles sont bien plus utiles et nécessaires qu'une adhésion à un projet politique qui vient de loin, alors je crois que notre personnage a bien fait d'adhé-

SUITE PAGE 2

COMICES 22-29 MARS

SAMEDI 22 MARS

18h30 *Salle Cantina du Chef-lieu* **CHAMPDEPRAZ**

18h30 *Salle Maison Ciamporcero* **GABY**

20h30 *Salle Communale* **DOUES**

20h30 Hôtel Rendez-Vous **AYMAVILLES**

LUNDI 24 MARS

20h30 *Salle Polyvalente Maison Communale* **VALGRISENCHE**

MARDI 25 MARS

18h30 *Salle Communale* **CHALLAND-SAINT-ANSELME**

20h30 *Salle du Conseil* **SARRE**

20h30 *Hôtel Milleluci* **AOSTE - POROSSAN**

MERCREDI 26 MARS

20h30 *Salle Polyvalente Communale - Chef-lieu* **PERLOZ**

20h30 *Salle Ecoles Elémentaires Plan Félinaz* **CHARVENSOD**

20h30 Auditorium des Ecoles Moyennes **QUART**

JEUDI 27 MARS

18h30 *Hôtel Beau Séjour* **CHAMPORCHER**

20h30 *Salle Polyvalente des Ecoles* **GIGNOD**

VENDREDI 28 MARS

18h30 *Salle Polyvalente* **CHALLAND-SAINT-VICTOR**

20h30 *Salle de la Bibliothèque* **CHATILLON**

20h30 *Salle Communale* **SAINT-RHEMY-EN-BOSSES**

SAMEDI 29 MARS

18h30 *Salle Villa Margherita* **GRESSONEY-SAINT-JEAN et LA TRINITE**

20h30 *Salle Communale* **SAINT-PIERRE**

20h30 *Salle de la Bibliothèque* **SAINT-CHRISTOPHE**

« Il y a un enthousiasme qui réchauffe le cœur, *un optimisme incroyable de la part des gens, et des candidats aussi : nous savons également que pour gagner les élections, il faudra travailler durement et nous engager tous ensemble, afin d'obtenir un résultat qui pourra changer l'avenir de la Vallée d'Aoste ».*

C'est avec ces mots que le président du Mouvement **Guido Cesal** a commencé son discours au comice d'ouverture de la campagne électorale de la liste « Vallée d'Aoste » qui s'est déroulé, samedi dernier, à Pont-Saint-Martin, dans un auditorium plein à craquer (il y avait plus de cinq cents personnes).

La soirée a débuté par l'intervention du maire de Pont-Saint-Martin **Albert Crétaz**, qui a confirmé le soutien de sa commune, carrefour de la Vallée, aux candidats de cette campagne électorale dont les buts sont la défense des intérêts de toute la région. *« Au nom de mes concitoyens, je rappelle que nous croyons fermement à ce projet et que nous allons soutenir les candidats, avec courage et enthousiasme. Je suis convaincu que nos valeurs et nos principes, si nous sommes unis et forts, nous amèneront au succès ».*

Ensuite, la parole est passée aux représentants des forces politiques de la coalition. Tout d'abord, **Maria Cristina Vasini**, pour la Fédération Autonomiste, a souligné l'importance *« du particularisme valdôtain et de l'Autonomie spéciale, qui font partie des racines et des valeurs de notre région, une région qui pourrait bien être un modèle au niveau italien et également européen pour tous les peuples qui croient aux fondements de l'Autonomie. Une Autonomie qui doit être défendue vaillamment parce qu'elle trouve son sens et ses principes dans l'histoire de l'Italie ».*

Le secrétaire de la Stella Alpina **Rudi Marguerettaz** a parlé de l'unité du projet politique « Vallée d'Aoste » à l'égard des trois forces alliées : *« Ces deux hommes qui devront nous représenter à Rome ne*

SUITE PAGE 4

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

De 1987 à 2001, j'ai été le député de la Vallée d'Aoste : quatre Législatures engageantes et enthousiasmantes pour ma formation politique et personnelle. Des années marquées par des changements et des difficultés dus aux bouleversements du passage entre la Première et la Deuxième République, après le tsunami de « *Tangentopoli* ». A l'âge de 30 ans et quelque, dans le changement profond qui se produisit dans la politique italienne, je me suis retrouvé à être l'un des députés les plus chevronnés de l'Assemblée. En raison de cet acquis, dont le mérite revient aux électeurs valdôtains qui m'ont fait confiance, j'estime connaître la Chambre des députés comme ma poche et, grâce aux Commissions bicamérales et à la courte expérience de Gouvernement, j'ai pu également fréquenter le Sénat de la République. Ces expériences, dans les années les plus belles de ma vie, me portent à déclarer haut et fort l'importance de la représentativité valdôtaine – outre que de sa crédibilité – au sein du Parlement italien. En effet, pour un député sur 630 et un sénateur sur 315, la clé de lecture réside véritablement dans sa crédibilité, et cela indépendamment des chiffres. Les élus actuels du Parlement sont les héritiers de ce patrimoine de représentation politique, qui est née et s'est développée après le Statut albertien de 1848 et, qu'à partir du Parlement subalpin, s'est déplacée, avec le lent élargissement du droit de vote, au sein du Parlement républicain. La diminution du nombre de collèges et de députés valdôtains dans l'Italie libérale post-unitaire et, surtout la fin de leur présence à l'époque fasciste, dans le déclin des libertés politiques, ont convaincu les pères fondateurs à prétendre de la part de la Constituante que le Statut définisse clairement que la Vallée avait droit à une circonscription électorale autonome ainsi qu'à un député et à un sénateur. Si nous n'avions pas eu cet enracinement juridique de rang constitutionnel – je le dis par mon vécu –, les idées qui voulaient notre région noyée dans de circonscriptions électorales plus vastes, tels qu'il se passe malheureusement pour les élections européennes, auraient eu pour effet de nous priver de notre représentation. Un livre illustrant les personnalités très différentes qui, au cours des XV Législatures, ont interprété le rôle de parlementaires valdôtains, n'a pas encore été écrit. Un livre qui pourra être rédigé grâce aussi aux précieux comptes rendus des travaux à Montecitorio et à Palazzo Madama qui relatent avec grande précision l'activité des assemblées et des commissions parlementaires. Si nous y associons les chroniques journalistiques et les réseaux de rapports que tout parlementaire a su – ou n'a pas su – créer à Rome et à Aoste, les jugements, tout comme dans une sorte de carnet de notes, sont manifestes pour savoir ceux qui ont, ou n'ont pas pesé, dans ces pages d'histoire valdôtaine. Aujourd'hui, avec tout le respect personnel que je porte pour les parlementaires sortants (j'en ai beaucoup moins pour le travail accompli, ce qui est facile à argumenter), après les surprenantes élections politiques de 2006, il est temps de clore cette parenthèse pour revenir à une représentation claire et définie à Rome. Pour ces raisons, le couple Ego Perron-Tonino Fosson représente une garantie. La garantie de résumer un poids politique important et une visibilité qui a fait défaut au Parlement – comme nous l'avons pu remarquer de la Présidence de la Région, qui a pourtant donné tout le support nécessaire aux parlementaires valdôtains – au cours de ces deux dernières années. C'est pourquoi nous confions dans le bon sens de l'électorat.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Augusto BIONAZ
Maire de Saint-Christophe
et ancien Conseiller régional
âgé de 71 ans

La communauté unioniste de Saint-Christophe, le Comité Fédéral, le Siège Central et le Groupe des Conseillers régionaux de l'UV présentent leurs plus vives condoléances à son épouse Maria, à ses filles Carla et Cristina, avec leurs familles, et Nadia, à son frère Elviro et à sa sœur Lorenza avec leurs familles, à ses petits-enfants et neveux, ainsi qu'à tous ses parents.

* * *

Je veux exprimer en mon nom personnel et au nom de l'Union Valdôtaine tout entière, le regret sincère et profond pour la mort prématurée de Monsieur Auguste Bionaz. Homme profondément ancré dans le territoire valdôtain, il a toujours œuvré avec passion et détermination pour l'essor de toute la communauté, fidèle interprète, depuis toujours, des valeurs fondatrices de notre Mouvement. Maire de Saint-Christophe pendant de très longues années, Conseiller régional de 1993 à 2003, Auguste Bionaz a représenté un point de repère important pour le Mouvement et pour la communauté qu'il a su très bien représenter tout au long de sa longue vie de militant et dans l'exercice de ses fonctions publiques. Nous présentons à son épouse, à ses filles, ainsi qu'à toute sa famille, les condoléances émues du Mouvement tout entier et l'expression de nos meilleurs sentiments.

Guido Cesal
Président de l'Union Valdôtaine

SUITE DE LA PAGE 1

A propos des élections politiques…

rer au « Popolo delle libertà ». Nous n'avons heureusement pas besoin d'attaquants solitaires mais bien de bons coéquipiers qui travaillent ensemble et unis pour remporter le match.
De l'autre coté, j'ai remarqué, avec satisfaction, la position des candidats du « Galletto » de ne plus signer d'ententes préalables avec n'importe quel candidat revêtant la charge de Président du Conseil des ministres. Ils admettent, avec cette annonce, la faillite du projet de 2006. Nous en prenons acte avec satisfaction : nous avons toujours exprimé notre position contraire à cette attitude et l'évolution des événements nous confirment dans cette conviction. C'est une position qui n'a d'ailleurs apporté rien de bon à notre région. J'estime tout de même qu'ils oublient d'ajouter quelques petits détails en plus ; des détails qui ne sont absolument pas secondaires. Par exemple que la situation par rapport aux précédentes élections a changé. La gauche était alors toute rassemblée sous le drapeau de l'Ulivo.
Aujourd'hui, les différentes sensibilités se présentent partagées et en nette opposition entre elles. Veltroni se situe dans le centre-gauche modéré, Bertinotti est candidat-président pour l'aire maximaliste. Les attaques entre ces deux leaders de la gauche sont quotidiennes et constantes. L'adhésion à l'une ou l'autre de ces deux coalitions contradictoires de la part des parlementaires sortants aurait déclenché, chez le « Galletto », des réactions négatives de la part des exclus avec une évidente implosion de ce projet bien avant et sans attendre le résultat électoral. Ils ont préféré ne pas trop publiciser ce petit changement de contexte pour éviter des dommages majeurs mais nous savons très bien que les Valdôtains savent bien évaluer et comprendre aussi ces petites finesses et se comporter en conséquence.

Guido Cesal

COOPERATIVA SPECIALIZZATA
RICERCA PERSONALE
PER PULIZIA PART-TIME
IN CINEMA MULTISALA
ZONA SAINT-CHRISTOPHE
INVIARE CURRICULUM
AL FAX N. 035-3843752
O CHIAMARE
AL N. 392-9563925

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Célébration de la Journée internationale de la Francophonie

«La Francophonie au cœur» du monde

Agnès Uzan

La Journée internationale de la Francophonie célébrée pour la dix-huitième fois, le 20 mars dernier, fut le support de plusieurs manifestations pour fêter la langue française de par le monde.
De sorte que «La Francophonie au cœur» veut être un message symbolisant le monde francophone «au cœur de la diversité culturelle, de la solidarité, de la coopération et de la rencontre entre peuples de cultures différentes qui ont le français en partage».
Cette année, en Vallée d'Aoste, les organisateurs ont souhaité soutenir l'«Année internationale de la pomme de terre», proclamée par l'ONU sur proposition de la FAO afin de sensibiliser notre société moderne à l'égard de la malnutrition et de la misère encore très présentes à l'échelle planétaire et favoriser la solidarité entre les peuples afin de combattre ce fléau.
En effet, la pomme de terre est l'aliment de base grâce auquel de nombreuses populations ont pu survivre et lutter contre la faim. Plusieurs manifestations culturelles ont donc été proposées à un vaste public.
Tout d'abord, dans le cadre de la Saison Culturelle, deux films ont été présentés à savoir «La Maison» de Manuel Poirier et «Capitaine Achab» de Philippe Ramos, ainsi que le concert d'Abd Al Malik au théâtre Giacosa, le 17 mars dernier, pour découvrir un nouveau genre musical provenant de la rue.
Thème qui a été également traité lors de la conférence organisée, le 13 mars dernier, à la Bibliothèque régionale, intitulée «Du rap au slam, histoire d'un mouvement culturel et artistique» par Kohndo, artiste hip-hop, pionnier du mouvement en France. Puis, en guise de divertissement culinaire et littéraire, une soirée a été réservée à la pomme de terre, le 15 février dernier, à Fénis, déclinée, par les plus grands chefs du moment à savoir Giovanni Bonin aux commandes du restaurant Comtes de Challant, Michel Servais de l'Agence Wallonne à l'Exportation et Bruno Stril, chef d'élite de la célèbre école d'art culinaire de Paris, et célébrée poétiquement par le groupe Approches.
Enfin, certaines initiatives ont été adressées aux élèves valdôtains, des plus petits aux plus grands avec la réalisation de concours, de spectacles et d'ateliers ayant un rapport avec le thème de ces journées consacrées à la langue française et à celui de la pomme de terre, à savoir: les concours intitulés «Petite histoire illustrée de la pomme de terre» et «Construire un monde solidaire», les spectacles «Il était une fois la terre» et «Magic wood», un atelier sur l'écriture autobiographique, et enfin, un atelier sur le slam autour des 10 mots de «la rencontre».
Ces différentes manifestations furent le fruit d'une synergie entre la Présidence de la Région, le Conseil de la Vallée, l'Assessorat de l'Education et de la Culture, la Commune d'Aoste, l'Alliance française de la Vallée d'Aoste, le Bureau de coopération linguistique et artistique de l'Ambassade de France en Italie auprès de la Région et la Communauté française de Belgique.

Héraldique

Les armes et les gonfalons de la VdA répertoriés dans un volume

MM. Bruno Fracasso, Joseph-Gabriel Rivolin et Massimo Ghirardi sont les auteurs du premier recueil complet des drapeaux, des gonfalons et des armes de la Région et des Communes valdôtaines.
Réalisé sous le haut patronage de la Présidence de la Région autonome Vallée d'Aoste et inséré dans le cadre des initiatives pour le soixantième anniversaire du Statut spécial, ce volume de 325 pages (graphie de Chiara del Missier, Imprimerie Valdôtaine), contient, également, une description détaillée des armes et l'explication historique de l'origine de celles-ci.
Cet ouvrage peut être considéré comme un recueil dans lequel les historiens, les chercheurs, les personnes âgés et les jeunes peuvent trouver une sorte de portait des communautés valdôtaines.
«C'est seulement depuis ces dernières décennies – explique, dans la préface du livre, le président de la Région Luciano Caveri – *que les communes valdôtaines dans leur ensemble ont engagé les procédures nécessaires afin d'obtenir des armes reconnues officiellement. Il s'agit d'un phénomène significatif parce qu'il prouve la volonté d'affirmer une identité collective à travers le choix de symboles partagés, qui puissent traduire concrètement le désir de se reconnaître en tant que communauté».*
Ensuite, Caveri a souligné que *«cette prise de conscience s'est manifestée, dans la plupart des cas, parallèlement à la pratique de décentralisation des responsabilités administratives de la part de la Région en faveur des collectivités locales qui a provoqué une croissance de la capacité des communes à se gérer de manière autonome dans plusieurs secteurs de l'Administration, conformément aux principes fédéralistes qui inspirent la politique régionale actuelle et qui fondent leurs racines dans l'histoire».*
Les armes et les gonfalons des Communes, *«comme ceux de la Région et comme notre drapeau rouge et noir* – a précisé enfin Caveri – *sont le miroir dans lequel se reflètent les caractéristiques identitaires de notre peuple. Les figures qui apparaissent renvoient à notre environnement, à nos activités traditionnelles et aux instants glorieux de notre histoire».*

Du 25 au 31 mars 2008

X^{ème} édition de la «Semaine de la Culture»

Comme tous les ans, l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture a répondu à l'invitation du Ministère des Activités et des Biens culturels et du 25 au 31 mars prochain, donnera le coup d'envoi à la «Semaine de la Culture», parvenue cette année à sa dixième édition. Des initiatives seront organisées visant à la valorisation du patrimoine archéologique, architectural, historique, artistique et culturel de notre région. L'entrée aux expositions, châteaux et sites insérés dans le programme de la manifestation sera gratuite ou à tarif réduit. La «X^{ème} Semaine de la Culture: une fête pour tous» ouvrira ses portes mardi 25 mars prochain, à 17h30, au Château Sarriod de la Tour de Saint-Pierre, avec une rencontre au cours de laquelle seront illustrés les Résultats et les projets dans le secteur des biens culturels en Vallée d'Aoste. En ouverture, les élèves de l'Institut Musical Reconnu de la Vallée d'Aoste se produiront en interprétant des pièces musicales de Mozart. Pendant toute la semaine, il sera possible d'effectuer des visites guidées au Musée archéologique régional, au Couvent des Visitandines et aux quartiers Bicaria et Malum consilium. Il sera en outre possible de visiter le Cloître de la Cathédrale de Sainte Marie de l'Assomption, l'aire funéraire hors Porta Decumana (ancien Mont Blanc), la Villa romaine de la Consolata, les fouilles de l'Église Saint-Laurent, le chantier de restauration du Théâtre romain et faire une promenade virtuelle dans le Cryptoportique. En collaboration avec la Fondation Grand Paradis et sur réservation, des visites guidées auront lieu à la Maison Gérard-Dayné de Cogne, au Château et à la Maison Bruil d'Introd. Les Centres de Cogne, Valsavarenche et Rhêmes-Notre-Dame pourront être visités librement. Le programme pour les châteaux prévoit: ouverture en soirée à Issogne et à Sarre; ouverture du chantier-événement à Quart; concert du «Bb Brass Ensemble» et visite guidée à Verrès. En outre, il sera possible de visiter gratuitement, les châteaux de Gressoney-Saint-Jean, Fénis et Sarriod de la Tour de Saint-Pierre pendant l'horaire habituel d'ouverture. Les journées «Portes ouvertes» seront dédiées à la découverte de l'histoire et de l'ethnographie: le 26 mars aux Archives historiques régionales et, du 25 au 28 mars, au Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique. Un cycle de conférences se déroulera à la Bibliothèque régionale d'Aoste: le 25 mars, Présentation de la Charte des Services et de la Charte des Collections de la Bibliothèque régionale; le 26 mars, Ugo Perone illustrera le thème: *La terre. Une perspective philosophique*; le 27 mars, aura lieu la présentation du projet *Les chants de la Terre*; toujours le 27 mars, mais dans la soirée, Sandra Barberi parlera du polyptique dont Mencie du Portugal a fait don à la Cathédrale d'Aoste.
Les expositions ouvertes au public seront les suivantes: *Les Beatles arrivent. Histoires d'une génération* avec visite guidée des salles d'exposition du Musée archéologique régional; *Valdôtains, chantons. Chœurs et chants populaires dans la collection d'affiches de la Bibliothèque régionale d'Aoste,* à la Bibliothèque régionale ; exposition de Franco Grobberio *Le regard du rêve* à l'Église Saint-Laurent*; Zero>quinze, l'enfance et l'adolescence dans la photographie valdôtaine entre 1890 et 1970* à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque régionale; exposition de Etto Margueret ; *Etto et la tribu des Visages longs* à l'Hôtel des États; *Terre. Matière et symbole. Art, vidéo et photo* au Fort de Bard, billet réduit et visite guidée*; Corrado Gex-Souvenir d'un enfant du Pays* à la Maison Gerbollier de La Salle. La Saison Culturelle participera également à la Semaine de la Culture, et donnera libre accès aux spectacles *Le Stazioni lunari,* programmé pour le 25 mars, au Théâtre Giacosa; au concert *Questo canto è il nostro canto - Aperçu de musique populaire de la Vallée d'Aoste,* le 27 mars et aux projections cinématographiques des 25 et 26 mars. Les exhibitions des groupes théâtraux de Jovençan et Verrayes, le 28 mars, dans le cadre du Printemps Théâtral, seront par contre payants. Pour les plus petits seront organisées les initiatives *GiocAosta* (un parcours réel dans la ville à la redécouverte de l'époque d'Auguste - initiative aussi pour les familles en fin de semaine) et *Gi…oca!* (jouer comme le faisaient les antiques Romains).

Saison Culturelle 2008

«Le Stazioni Lunari» entre chanson populaire et d'auteur

La Saison Culturelle propose, le 25 mars prochain, au Théâtre Giacosa, «Le Stazioni Lunari». À partir de 21 heures, les cinq protagonistes de la soirée présenteront des mondes culturels et musicaux très différents. Ginevra di Marco, Teresa De Sio, Stefano (Cisco) Belotti, Cristina Donà et Riccardo Tesi essayeront de raconter les différents points cardinaux et culturels de l'Italie à travers la musique populaire et la chanson d'auteur italienne. Un mixage inédit où l'orgue diatonique de Riccardo Tesi reproduira les sons du Sud de Teresa De Sio, chanteuse et musicienne célèbre du sud de l'Italie, et où la voix folk de Cisco rencontrera celle de Cristina Donà, davantage liée aux sons de la nouvelle chanson d'auteur italienne. Ces sonorités d'Italie, réunies, accompagneront les paroles, les histoires personnelles et géographiques des cinq témoins de cette réalité. Le «Stazioni Lunari», de Grancesco Magnelli et Ginevra Di Marco, sont des tableaux dessinés avec le bois et la lumière, caractérisés par quatre emplacements qui rappellent les différentes étapes d'un voyage à travers la culture musicale. La lumière laisse dans l'ombre les musiciens, à l'exception du témoignage de l'un des protagonistes qui toutes les 20 minutes se raconte. Les autres, dans la pénombre, dialoguent librement avec lui en partant du répertoire de chacun. «Le Stazioni Lunari» est un spectacle inventé en 2001, par le pianiste, auteur compositeur et fondateur des C.S.I., Francesco Magnelli. Le tarif des billets est le suivant, normal: 12 euros, réduit 8,50 euros.

Les rencontres avec les Valdôtains ont débuté

La campagne électorale de la liste Vallée d'Aoste a débuté avec le comice d'ouverture a Pont-Saint-Martin, et les deux candidats ont exposé le programme, ces derniers jours, dans les communes de Courmayeur, Allein, Antey, Issime, Brusson, Arvier et Brissogne. Dans toutes les communes, un nombreux public a accueilli avec enthousiasme et une grande participation, le nouveau projet de l'Union Valdôtaine et de ses alliés en vue des élections politiques des 13 et 14 avril prochains. Le choix d'une liste unique pour les forces autonomistes valdôtaines fut l'un des thèmes abordés par le président du Gouvernement régional **Luciano Caveri** qui, en introduisant le comice dans la vallée du Lys, à ***Issime***, a souligné que le *«projet politique qui soutient la candidature d'Ego Perron et d'Antonio Fosson est cohérent avec le gouvernement régional composé pour la première fois par les seules forces autonomistes. Il s'agit d'une position antithétique par rapport à la logique des alliances préalables*

qui ont pesé négativement sur la liberté d'action des parlementaires valdôtains sortants. Pour cette raison, il est important que les deux parlementaires de la Vallée d'Aoste, à Rome, soient des personnes capables de représenter réellement la communauté valdôtaine, libres par rapport aux pactes et aux accords contraignants. En ce sens, nous avons choisi, encore une fois et contre la tendance du moment qui voit une médiatisation croissante de la politique, de rencontrer les valdôtains pendant une longue série de comices qui couvriront tout le territoire de notre région».

Le candidat pour la Chambre des Députés **Ego Perron**, au moment de son intervention à ***Courmayeur*** a souligné l'importance du *Projet Montagne* : *«Une montagne qui doit être défendue, sauvegardée, valorisée et promue. Une montagne qui est une ressource fondamentale pour la Vallée d'Aoste et qui fait donc partie de notre projet politique. Je crois fortement que la montagne et sa population doivent être aidées à travers une politique touristique et agricole, qui puisse transformer la Vallée en une zone montagneuse moderne, synonyme de qualité de la vie. Une politique adéquate faite d'investissements, de recherche de systèmes pour l'économie d'énergie, de rationalisation du système hydrique: des sujets qui trouvent bien évidemment leur place à l'intérieur de notre programme».*

Antonio Fosson, candidat au Sénat de la République, a parlé dans la commune d'***Antey*** de la liberté d'action de la Liste Vallée d'Aoste: *«Notre liste travaille pour le bien de la Vallée d'Aoste et de ses*

habitants, parce que les peuples comme le nôtre, qui croient en l'autonomie, n'ont pas d'idéologies à défendre, ni d'exigences de parti à poursuivre, car ils ont à cœur les intérêts des personnes et les valeurs auxquelles ils croient.

Avoir la liberté d'action signifie avoir la possibilité de choisir chaque fois pour notre région, dans le respect et la sauvegarde de nos spécificités, du fédéralisme à l'autonomie, tout en prônant le progrès économique et social, à travers le développement et la réalisation de politiques sociales et culturelles qui s'occupent des jeunes, des perspectives de travail et de l'amélioration du système sanitaire».

Les deux candidats ont ensuite abordé le thème de la défense de catégories professionnelles spécifiques, à savoir les agriculteurs, les hôteliers, les professions liées au secteur touristique : *«Il faut créer les conditions pour que les jeunes aient la possibilité de montrer leurs capacités ici, dans notre région, en évitant le phénomène, toujours plus actuel au niveau national, de la fuite des cerveaux à la recherche de la stabilité du point de vue économique et de l'emploi. Il faut aussi assurer au tourisme davantage de ressources, afin que le produit Vallée d'Aoste soit, pour ceux qui choisissent notre région, un modèle de qualité, de bien-être et d'efficacité ».*

Dans la commune de ***Brissogne,*** le maire **Italo Cerise** a pris la parole en soulignant que : «*La liste Vallée d'Aoste est formée par des forces autonomistes qui veulent faire entendre la voix de l'autonomie de notre Vallée au Parlement italien. Le rôle de notre Région à Statut spécial est en crise, on a œuvré pour l'appauvrir et cela ne doit pas arriver. Sûrement, le programme que nous proposons est articulé et il touche tous les aspects importants de notre vie quotidienne: l'autonomie, les rapports entre la Région et l'Etat, la santé, le travail, le développement économique et social de notre territoire. Ces élections sont très importantes pour le futur de notre région. C'est pour cela que nous devons voter pour la liste «Vallée d'Aoste» et nos deux candidats, M. Fosson et M. Perron».*

La parole est ensuite passée à l'assesseur régional aux Ouvrages publics **Albert Cerise** qui a remarqué que : «*Aujourd'hui, la coalition autonomiste formée par l'UV, la Fédération autonomiste et la Stella Alpina est forte et caractérisée par un programme commun différent de celui de nos adversaires qui, par le passé, se sont alliés à d'autres partis en faisant des accords absurdes (voir le Gouvernement Prodi), sans apporter rien de concret à notre région».*

« *A plusieurs reprises, nos adversaires ont essayé* – a terminé Albert Cerise – *de miner la majorité régionale, de déstabiliser cette coalition en se cachant derrière des initiatives, comme celle du Référendum sur l'hôpital, qui ne défendaient pas les intérêts de la population, mais plutôt l'envie de nous anéantir.*

Le programme de la liste Vallée d'Aoste est ambitieux et les deux candidats que nous proposons, et qui n'ont pas été choisis de façon anodine, ont tous les atouts pour le porter de l'avant».

SUITE DE LA PAGE 1

La liste «Vallée d'Aoste» a lancé la campagne électorale

sont plus seulement deux unionistes, ce sont aussi les hommes de la Stella Alpina, ce sont les hommes de la Fédération Autonomiste, ce sont les candidats que, nous tous, nous devons soutenir à tout prix parce qu'ils représentent les idéaux et la volonté du peuple valdôtain tout entier. C'est donc le moment de remettre les pendules à l'heure, de placer la Vallée d'Aoste au premier plan».

Un travail concret, fondé sur un programme clair et valable, voilà ce que le président de l'Union Valdôtaine **Guido Cesal** met en relief : *«Le programme de notre liste, face aux difficultés et aux forts changements économiques et sociaux, veut défendre notre petite patrie, en dépassant la logique de la droite et de la gauche. Il s'agit d'un programme qui veut amener, à Rome, la voix de toute la Vallée d'Aoste et pas seulement celle des partis politiques. Il s'agit d'un programme orienté sur*

la défense du territoire, la sauvegarde de nos montagnes, et sur la transparence des intentions et des buts, au service de l'autonomie et du fédéralisme. Ego et Tonino ont dans leurs mains les piliers fondamentaux des forces autonomistes valdôtaines».

La parole est enfin passée aux deux candidats. Tout d'abord **Antonio Fosson**, candidat pour le Sénat de la République, a remercié ceux qui lui ont fait confiance dans un moment assez difficile pour le panorama politique valdôtain : *«Je veux aller à Rome pour insister sur l'importance du fédéralisme, pour faire entendre la voix d'une région où l'on vit bien, où les gens sont intelligents et savent utiliser toutes les possibilités que le territoire leur offre. À Rome, je soutiendrai les choix de notre population, et en particulier, je serais fort et concret à l'égard d'un thème qui est pour moi particulièrement important, celui de la santé publique. Je veux défendre le système sanitaire local contre les attaques de la politique nationale.*

Et encore, je suis très sensible à l'égard de la famille dans notre société qui, à mon avis, doit être, à nouveau, forte et légitimée, à juste titre, en tant qu'institution fondamentale. N'oublions pas non plus les jeunes, auxquels nous devons donner la possibilité d'exprimer leurs capacités pour un futur professionnel, concret et sûr, en Vallée d'Aoste. Je vous demande donc de nous soutenir, Ego et moi, car pour que la Vallée d'Aoste gagne nous devons être unis». Enfin **Ego Perron**, candidat de la coalition pour la Chambre des Députés a manifesté son émotion pour le début de cette campagne électorale : *«J'ai toujours été un des vôtres et je continuerai à l'être. Je veux être clair, Tonino et moi, nous ne signons pas de chèque en blanc avec les forces nationales. Nous ne sommes ni avec Berlusconi ni avec Veltroni, nous sommes pour la Vallée d'Aoste, pour faire reconnaître son particularisme, son Autonomie et son Statut. Je veux défendre les idéaux auxquels j'ai toujours cru, et que, durant ces années de vie politique, j'ai même défendus dans les moments les plus difficiles. Voilà le moment de la revanche, de reprendre ce que nous avons perdu en 2006 ; ce sera une réponse forte de la part de tous les autonomistes qui n'ont ni abandonné le Mouvement ni renié leur passé. Nous devons battre le «Galletto» parce qu'il a choisi l'Italie et non pas la Vallée d'Aoste, parce qu'il a défendu le Gouvernement romain au détriment des Valdôtains. Je suis avec vous. Ensemble, le rêve de la Vallée d'Aoste pourra devenir réalité».*

Première partie du programme électoral de la liste «Vallée d'Aoste»

«Ensemble pour vous»: un programme partagé

La liste «Vallée d'Aoste» se présente aux électeurs valdôtains sous un symbole clair – à l'enseigne du patrimoine d'idées et de projets de notre Vallée – qui est la garantie d'un engagement politique sérieux et cohérent.
*De par leur expérience et leur profil institutionnel, nos candidats **Ego Perron** (Chambre des Députés) et **Antonio Fosson** (Sénat de la République), incarnent à tous les effets les valeurs du caractère valdôtain et se portent garants d'une action concertée avec la société valdôtaine et son Gouvernement régional.*
Pour cette raison, à titre de choix précis d'indépendance de jugement, la Liste et les candidats ne signeront pas d'accord préventif ni de chèque en blanc avec les deux principales coalitions présentes en Italie, justement pour pouvoir garder leur liberté d'action en cas d'élection. Cette décision s'adapte étroitement à l'originalité du message politique autonomiste qui permet de confirmer la position particulière de la Vallée d'Aoste sur la scène politique italienne. On ne peut pas abandonner notre identité et notre patrimoine d'idées après plus de 60 ans d'expérience autonomiste.
Par ailleurs, face à la crise du centre-gauche et du centre-droite, le choix d'une position autonome est une preuve de sagesse et exige en conséquence une négociation au Parlement non seulement pour le bien de la Vallée et pour la résolution de problèmes spécifiques inhérents à notre région mais également par rapport aux grands sujets d'actualité dans le débat politique en Italie.
A ce propos, notre programme politique énonce quelques points forts sur lesquels, à notre avis, doivent se fonder les nouveaux rapports avec l'Etat, ainsi que les points forts de notre action au Parlement, qui devront être concertés avec la Région.

AUTONOMIE

EUROPE
La représentation de la Vallée d'Aoste au Parlement européen et au Comité des Régions s'avère indispensable. Comme s'avère indispensable la participation de la Région au Conseil de l'Union européenne et à chaque phase (ascendante et descendante) de la procédure de la loi communautaire tant à l'échelle du Conseil qu'à celle de la Commission. De plus importants espaces de liberté dans la transposition du droit communautaire au sein de l'organisation régionale doivent être assurés. L'Eurorégion Alp-Med doit pouvoir être reconnue, à travers une application qui ne peut être ultérieurement différée de la part de l'Etat italien, du règlement du Groupe européen de Coopération territorial (GECT).

ENTENTE
La modification de l'article 116 de la Constitution doit garantir la nature de pacte de l'entente pour la modification de notre Statut spécial. Cela assurera la sérénité nécessaire pour affronter en Vallée d'Aoste une phase constituante de révision du Statut en vigueur. Dans ce contexte, il y a lieu de confirmer la constitutionnalisation de la délimitation historique du territoire valdôtain et de faire en sorte que celui-ci ne puisse être modifié sans l'approbation du Conseil régional.

FRANCOPHONIE
L'Etat doit légitimer le droit de la Vallée d'Aoste de représenter l'Italie au sein des organisations internationales de la Francophonie, en lui permettant par conséquent de siéger à plein titre parmi les chefs d'Etat au Sommet de la Francophonie, sur le modèle du Québec.

ZONE FRANCHE
L'Etat doit finalement assurer le respect et l'application de l'article 14 du Statut spécial, dans une optique moderne de concert avec la Région, et réclamer des instances européennes la reconnaissance des formes d'exemption fiscale en faveur de la Région Vallée d'Aoste dans la loi communautaire.

LOI ELECTORALE
S'opposer au projet de faire confluer à l'échelon national les restes du système uninominal pour les élections politiques sous peine de voir bouleversée la circonscription électorale de la Vallée d'Aoste constitue un objectif primordial.

FEDERALISME
Nous estimons qu'il faut travailler sur les causes qui engendrent l'ingouvernabilité du pays et une continuelle perte de chances que l'économie ne peut plus se permettre. Le parcours de transformation de l'Italie en un Etat fédéral, qui a débuté par la réforme du Titre V de la Constitution, doit être sérieusement repris. Il s'agit là d'une excellente opportunité pour récupérer la compétitivité territoriale et rapprocher la politique et les institutions du citoyen. Dans ce contexte, la fermeture de certains ministères et la transformation du Sénat en Chambre des régions pourraient donner vie à un nouveau système d'autonomies locales.

RAPPORTS ETAT-REGION

DISPOSITIONS D'APPLICATION ET RAPPORTS AVEC L'ETAT
Nous estimons nécessaire de nous engager tout particulièrement en faveur de rapports corrects entre l'Etat et les Régions. La Commission Paritaire doit pouvoir rapidement entériner un véritable paquet de propositions concernant l'Energie, la Zone franche, les Archives historiques, le Particularisme linguistique, la régionalisation totale de l'Ecole et de la Santé et le transfert des compétences en matière de chemin de fer, de perception fiscale locale et de dispositions sur le Pacte de stabilité et sur la présence assurée du Tribunal à Aoste. Les rapports avec l'Etat en matière d'organisation financière doivent continuer à être régis d'un commun accord par le biais des dispositions d'application statutaire, et la répartition fiscale devra être étendue à tous les impôts du Trésor public, présents et futurs. La consistance du domaine de l'Etat en Vallée d'Aoste doit être revue, notamment à la suite des nouvelles fonctions transférées à la Région et à l'acquisition nécessaire, de la part de cette dernière, des biens de l'Etat découlant de ce même transfert de fonctions. En ce qui concerne les rapports avec l'Etat, il y a lieu de considérer le contenu de la «Déclaration d'Aoste» à commencer par la mise en place, dans les relations, d'une méthode de travail bilatérale, puisque la participation et la volonté de la Vallée d'Aoste ne peuvent être englouties dans des formes collectives de décision (système des Conférences) qui prévoient le vote à la majorité. La figure du Président de la Commission de coordination, désormais anachronique du fait qu'elle est dépourvue de fonctions et source de dépenses pour les finances publiques, doit être formellement supprimée. En revanche, le modèle de rapport direct et bilatéral entre Président de la Région et Président du Conseil des Ministres doit être consolidé, par le biais entre autres d'une participation effective aux séances du Conseil des Ministres pour les questions concernant la Vallée d'Aoste. L'Etat doit respecter les compétences exclusives de la Région en matière de Collectivités locales, en s'abstenant de toute ingérence inopportune au sein du système des autonomies de la Vallée d'Aoste. Il est impératif que l'Etat mette finalement en application les dispositions de la loi de Finances pour l'année 2001 en matière de régionalisation des indemnités de départ des employés régionaux, et le détachement de l'INPDAP, de manière à donner de plus grandes garanties aux travailleurs valdôtains tant du point de vue de la capacité financière de l'administrateur que des rendements, au vu de l'état désastreux de la Sécurité sociale italienne.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Modifications de trois lois régionales

Agriculture et développement rural en VdA

Le projet de loi n°207 *« Dispositions urgentes en matière d'agriculture et de développement rural. Modifications des lois régionales n°32 du 12 décembre 2007, n°36 du 16 novembre 1999 et n°7 du 26 avril 2007 »*, a été approuvé par le Conseil de la Vallée par 27 voix favorables et 4 abstentions (La Casa delle Libertà). C'est le Conseiller Fedele Borre, également Président de la III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoir*e, qui a illustré le texte législatif.

Le projet de loi n°207 apporte essentiellement des modifications à deux lois du secteur agricole: la première, à peine approuvée par cette Assemblée, est insérée dans la Loi de Finances et la seconde qui concerne l'Agence pour les paiements des subsides agricoles.

Nous devons donc apporter quelques modifications aux articles du Titre III de la Loi de Finances à seulement trois mois de son approbation.

Plutôt que d'illustrer le rapport, je vais reparcourir la genèse de ce projet de loi.

Je rappelle d'emblée que l'insertion dans la Loi de Finances des « aides de l'Etat » dans le domaine de l'agriculture avait pour but de rendre le parcours d'approbation plus rapide et de permettre donc à l'Assessorat compétent de pouvoir travailler immédiatement, dès le début de 2008.

Il faut ensuite aussi rappeler que les aides dans le domaine de l'agriculture prévues par notre loi avaient été définies dans le cadre du règlement d'exemption. Explication : en restant à l'intérieur des règles de ce règlement communautaire, une longue procédure d'avis, d'examen de la part de la Commission, de négociation et d'approbation finale peut être évitée.

Il s'est par contre avéré que, dans les dix jours suivants la communication à Bruxelles de la loi régionale, sont arrivées des observations de la part des services communautaires concernant certains articles contenus dans la loi.

La Commission a exprimé des doutes quant à la conformité de nos articles concernant les dispositions du règlement utilisé et sur base de ces doutes elle a demandé aux autorités italiennes d'opérer des modifications ponctuelles.

Il faut être clair sur un point : il ne s'agit pas d'une question de légitimité des subsides ou de modifications changeant la substance des aides mais de simples modifications formelles !

Résumons : sur la base des doutes exprimés par les fonctionnaires communautaires, cette Assemblée législative est appelée à apporter quelques modifications formelles au texte de la loi régionale n°32 de 2007.

C'est une manière d'agir quelque peu étrange mais l'Assessorat de l'Agriculture attend ces modifications afin de pouvoir activer ces aides.

Voilà donc d'où vient la nécessité de ce projet de loi, la déclaration d'urgence et l'examen immédiat de la part de la III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoir*e.

Cela doit nous faire réfléchir sur le réel degré d'autonomie législative qui est resté à cette Assemblée, du moins dans le domaine agricole.

Outre aux changements demandés par les services communautaires, à l'article 6 a été introduit une aide pour la valorisation des sous-produits agricoles et à l'article 7 les délais pour la définition des délibérations de mise en application ont été augmentés à 6 mois.

L'article 9 modifie la loi constitutive de l'Agence régionale pour les affectations financières en agriculture (loi régionale n°7/2007).

Il s'agit de prévoir aussi parmi les fonctions de l'AREA la certification des programmes financés par les fonds structurels.

Le Département Politiques structurels et Affaires européennes a en effet prévu, afin d'aboutir à une simplification, d'attribuer la fonction de certification à une structure déjà existante.

Le Conseiller Fedele Borre

L'activité des Commissions

Vendredi 21 mars 2008 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

projet de loi n°201 présenté en date du 29 janvier 2008 *« Système intégré d'interventions et services en faveur des personnes souffrant d'un handicap »*. Rapporteur : la Conseillère Adriana Viérin.

Mardi 18 mars 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition de Giovanni Agnesod, fonctionnaire de l'ARPA et de techniciens sur la problématique inhérente à l'*« Etat des différentes couches dans la zone de la décharge de Brissogne »* ;
audition de Diego Empereur, Président du CPEL concernant *« Etude comparative entre les systèmes de traitement des déchets en Vallée d'Aoste »*.

Mardi 18 mars 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition de Fiorenzo Santoro, Président du Fonds Pension Employés du Casino de Saint-Vincent (Jeux Traditionnels) concernant la gestion de ce même Fonds.

Lundi 17 mars 2008 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

audition de l'Assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, de l'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon, de l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail Leonardo La Torre et du Président de la Région Luciano Caveri concernant les **projets de loi n°211** *« Approbation du compte rendu général de la Région pour l'exercice financier 2007 »* et **n°212** *« Equilibre du bilan de prévision pour l'année financière 2008, modifications de dispositions législatives, variations du bilan de prévision de l'année financière 2008 et pour le pluriannuel 2008/2010 »* ;
projet de loi n°213 présenté par le Gouvernement régional *« Dispositions pour le transfert de personnel régional à la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales – Camera valdostana delle imprese et delle professioni et autres dispositions en matière de fonctions de la Chambre »*. Rapporteur : le Conseiller Emilio Rini ;
projet de loi n°191 *« Nouvelles réglementations en matière d'interventions en faveur du monde de l'information et de l'édition locale »*.
Auditions du Président de la Région Luciano Caveri et de l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail Leonardo La Torre ;
projet de loi n°208 présenté en date du 31 janvier 2008 *« Interventions régionales pour le développement du ski nordique »*. Compatibilité financière.

Séance du Conseil de la Vallée du 19 mars 2008

Communications du Président Ego Perron

Comité mixte

Le sous-comité mixte s'est réuni à Aoste les 10 et 11 mars pour préparer les travaux du prochain Comité de coopération interparlementaire entre le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la République et Canton du Jura qui se déroulera à Delémont (Jura) en automne 2008.

La section valdôtaine était représentée par les Conseillers régionaux MM. Eddy Ottoz et Renato Praduroux et par moi-même.

Les délégués, à la fin du débat, ont choisi de se pencher sur des thématiques qui font l'objet d'un intérêt commun entre les trois Entités. Les thèmes retenus par les membres du sous-comité et qui, ainsi, seront présentés au cours de la prochaine réunion du comité mixte qui se tiendra à Delémont du 10 au 13 novembre sont les suivants :

1. Situation politique et institutionnelle dans les trois entités
2. Le problème de la gestion des déchets
3. La gestion de l'eau dans toutes ses formes, notamment au plan législatif.

Source: asianew.it

Tibet

Je pense interpréter le sentiment de toute cette Assemblée en exprimant la solidarité du Conseil de la Vallée et du peuple valdôtain au peuple tibétain, objet, dans ces derniers jours, d'une répression chinoise qui a déjà provoqué, d'après le peu de sources dont nous disposons, des centaines de morts dans les provinces tibétaines.

Le Conseil, en juillet dernier, avait approuvé une motion pour la défense de la pleine autonomie du Tibet dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle.

La répression chinoise est en train de détruire l'identité et la culture tibétaine en niant les droits de l'Homme les plus fondamentaux et je crois qu'il est juste de nous engager, pour ce qui est de nos compétences, afin de soutenir cette cause de manière non violente et les actions qui sont à même d'amener les Institutions nationales et internationales au dialogue avec le gouvernement chinois pour qu'il reconnaisse la culture, les traditions et la religion tibétaines.

Augusto Bionaz

Cette nuit (la nuit de mardi à mercredi, n.d.l.r.), Augusto Bionaz, ancien Conseiller régional de 1993 à 2003 et actuel Syndic de Saint-Christophe, est mort à la suite d'une longue maladie.

La disparition d'Augusto Bionaz, un ami et un Valdôtain doc, laisse un grand vide non seulement pour sa famille et les habitants de Saint-Christophe qui l'ont eu comme administrateur et Syndic diligent et prévenant, mais aussi pour l'entière communauté valdôtaine de par son engagement constant dans la valorisation de nos traditions les plus naturelles et dans la défense du statut d'Autonomie ainsi que de par sa disponibilité envers les Valdôtains.

Je tiens à exprimer une nouvelle fois, à sa femme et à ses filles, les condoléances les plus sincères de tout le Conseil de la Vallée.

SUITE DE LA PAGE 5

«Ensemble pour vous»: un programme partagé

POLITIQUES SOCIALES

FAMILLE
Les familles doivent pouvoir compter sur un meilleur soutien, tant de nature économique, par le biais d'un système fiscal proportionné aux charges familiales, que culturel.
Une action législative devra donc être entreprise au profit de la famille; une action qui devra tenir compte de l'importance de cette dernière en tant que ressource sociale et éducative, une valeur ajoutée pour l'individu et pour la société.
Dans l'optique de la promotion de la solidarité familiale, de nouvelles formes d'aide réciproque entre les familles pourraient par exemple être mises sur pied et le dialogue entre celles-ci pourrait être encouragé, dans le cadre également des associations, des services et des institutions engagées dans le domaine social.

SECURITE
Les risques croissants liés à la criminalité diffuse préoccupent la communauté et obligent à des choix plus tranchants dans la prévention et dans la répression ainsi qu'à des mécanismes qui permettent une plus grande rapidité d'action de la part de la magistrature.

JEUNES
Nous estimons que les besoins des jeunes concernent tout le monde et qu'il faut les affronter d'une manière synergique et partagée, même en partant d'un modèle de valeur adulte.
Il s'avère donc nécessaire de promouvoir le protagonisme chez les jeunes en accueillant la contribution que ceux-ci peuvent apporter dans une dimension de dialogue et de confrontation.
Nous voulons que les actions en faveur des politiques des jeunes tiennent compte de la nécessité d'inciter les institutions à écouter les jeunes, encouragent la sociabilité entre ceux-ci, servent d'impulsion aux initiatives culturelles et éducatives, renforcent chez nos jeunes le sens d'appartenance à la communauté et leur participation à la vie de leurs villages, inculquent le sens de la responsabilité en offrant les moyens de réalisation d'une vie autonome (augmentation et pluralité des possibilités d'insertion dans le monde du travail, facilités pour la résidence principale).

HANDICAPES ET PERSONNES NON AUTONOMES
Le fonds national pour les personnes handicapées et non autonomes doit faire l'objet d'une nouvelle loi qui donne des garanties quant à l'augmentation des crédits, à la définition de nouvelles modalités de répartition entre les régions sans que soient pénalisées les plus petites, qui définisse sans équivoque les destinataires dudit fonds et qui prévoie des actions concrètes focalisées sur l'insertion dans le monde du travail des personnes handicapées et enfin qui introduise de nouveaux mécanismes de coparticipation aux dépenses des services sociaux et d'assistance sur la base de critères d'équité et de durabilité.

ETAT SOCIAL
Il est indispensable de renforcer la sécurité des citoyens et de leurs familles en rendant de plus en plus efficace le système sanitaire public, en en intensifiant les niveaux essentiels d'assistance, en en assurant la coordination, en réformant le système des retraites, en adoptant les politiques de solidarité et de développement en faveur des couches les plus faibles de la société.

IMMIGRATION
Nous soutenons que pour faire face aux mouvements migratoires qui ne sont pas suffisamment réglementés et aux choix irréfléchis qui donnent lieu à des inquiétudes et à des réactions négatives de la part de la population, il est nécessaire, en sus des politiques d'accueil et d'intégration, d'évaluer correctement les droits et les devoirs des citoyens et d'user de la fermeté nécessaire envers les clandestins.

CONSORZIO DEI COMUNI DELLA VALLE D'AOSTA
Bacino Imbrifero Montano della Dora Baltea

Ai sensi dell'art. 6 della legge 25 febbraio 1987, n. 67, si pubblicano i dati relativi al bilancio per l'esercizio finanziario 2008 ed al Rendiconto 2006 (1)
1) le notizie relative alle entrate ed alle spese sono le seguenti:

ENTRATE			USCITE		
Denominazione	Previsioni di competenza da bilancio ANNO 2008	Accertamenti dal rendiconto ANNO 2006	Denominazione	Previsioni di competenza da bilancio ANNO 2008	Impegni dal rendiconto ANNO 2006
Contributi e trasferimenti	139.095,00	376.935,16	Correnti	7.298.513,00	8.236.395,03
Entrate extratributarie	7.413.418,00	8.417.767,29	Rimborso quote capitale per mutui in ammortamento	=	=
Totale entrate in parte corrente	**7.552.513,00**	**8.794.702,45**	**Totale spese in parte corrente**	**7.298.513,00**	**8.236.395,03**
Alienazione di beni e trasferimenti	=	=	Spese di investimento	254.000,00	13.448,11
Assunzioni prestiti	=	=	**Totale spese in conto capitale**	**254.000,00**	**13.448,11**
Totale entrate in conto capitale	**0**	**0**	Rimborso prestiti diversi da quote capitali per mutui	=	=
Servizi per conto terzi	154.583,00	83.982,82			
Avanzo	-	15.141,75	Servizi per conto terzi	154.583,00	87.686,68
			Disavanzo	=	=
TOTALE GENERALE	**7.707.096,00**	**8.893.827,02**	**TOTALE GENERALE**	**7.707.096,00**	**8.337.529,82**

2) la classificazione delle principali spese correnti ed in conto capitale, desunte dal rendiconto, secondo l'analisi economica è la seguente:

Personale	Euro	238.056,90
Acquisto beni e servizi	Euro	530.999,08
Trasferimenti correnti	Euro	7.448.331,62
Altre spese correnti	Euro	19.007,43
Interessi passivi	Euro	-
Investimenti effettuati direttamente dall'Amministrazione	Euro	13.448,11
Investimenti indiretti	Euro	-
TOTALE		**8.249.843,14**

3) la risultanza finale a tutto il 31.12.2006 desunta dal rendiconto è la seguente:

Avanzo di amministrazione dal conto consuntivo anno 2006	Euro	556.297,20
Residui passivi perenti esistenti alla data di chiusura del conto consuntivo dell'anno 2006	Euro	-
Avanzo di amministrazione disponibile al 31.12.2006	Euro	556.297,20
Ammontare dei debiti fuori bilancio comunque esistenti e risultanti dalla elencazione allegata al conto consuntivo dell'anno 2006	Euro	-

4) le principali entrate e spese per abitante sono le seguenti:

Entrate correnti	Euro	70,45	Spese correnti	Euro	65,98
di cui:			di cui:		
contributi e trasferimenti	Euro	3,02	personale	Euro	1,91
altre entrate correnti	Euro	67,43	acquisto beni e servizi	Euro	4,25
			trasferimenti correnti	Euro	59,66
			altre spese correnti	Euro	0,15

Aosta, li 17 marzo 2008

Il Direttore-Segretario
Dr. Vighetti Roberto

(1) i dati si riferiscono all'ultimo Rendiconto approvato.

VERRES: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine, avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160; e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:
Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros; Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros; Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250,00 euros; R.E.: 500,00 euros; Gualtiero NICCO: 250,00 euros; René PRADUROUX: 500,00 euros; N.N.: 250,00 euros; Robert VUILLERMIN: 100,00 euros; Alberto CAVERI: 500,00 euros.

FAVRE GIUSEPPE
di Favre V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
Mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione, pozzetti,
vasi, fosse bilogiche, fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI

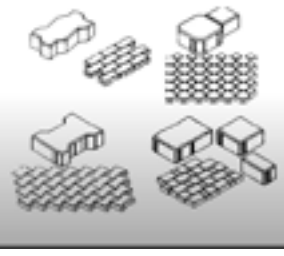
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
Tel. e fax 0125 966165 (ufficio)
Tel. 0125 966041 (abitazione)

PERRON

www.perronfosson.com

insieme per voi

UNION VALDÔTAINE

FEDERATION AUTONOMISTE

STELLA ALPINA

VALLEE D'AOSTE

ensemble pour vous

FOSSON

COMMITTENTI: ALESSIA **FAVRE**, DANIELA **PIASSOT**